Rapport de gestion 2006

Fritz
Gerber
Stiftung

für begabte junge Menschen

Table des matières

A l'image de Vitus	3
Rapport d'activité 2006	4
Investissons dans le talent!	6
Extraits de lettres de remerciement	8
Exemples de demandes prises en considération 2006	9
Statistiques	10
Comptes annuels 2006	
– Bilan	11
– Compte d'exploitation	12
– Tableau des flux de trésorerie	13
– Tableau des variations du capital	14
– Annexe aux comptes annuels	15
– Rapport de l'organe de révision	19
Conseil de la fondation	20

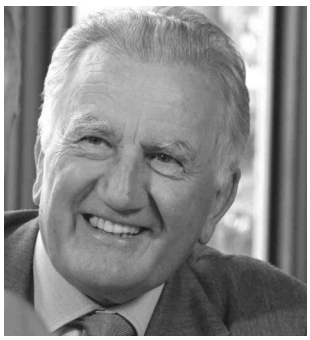

A l’image de Vitus

Vitus est quasiment un extraterrestre: il a l’oreille parfaite, il joue admirablement du piano et il dévore déjà tous les tomes de l’encyclopédie à l’âge du jardin d’enfants. Pas étonnant que ses parents convoitent pour lui une carrière des plus ambitieuses: Vitus est appelé à devenir pianiste. A condition, bien entendu, que tout se passe comme prévu ... Nombre d’entre vous connaissent certainement le célèbre film de Fredi Murer et se souviennent de cet enfant prodige prénommé Vitus. Qualifié par le quotidien Tages-Anzeiger comme l’un des films suisses «les plus réussis et les plus perspicaces de ces dernières années», ce long-métrage rencontre désormais un succès international mérité.

Nous nous réjouissons doublement de l’accueil qui lui est réservé. En effet, nous avons soutenu pendant quatre ans le jeune interprète de Vitus, Teo Gheorghiu. Dès le départ, nous avons été impressionnés par son immense talent de pianiste et son zèle ainsi que par les encouragements à toute épreuve de sa mère. Par ailleurs, ce film a permis de sensibiliser un large public à la problématique très complexe des jeunes surdoués, ce qui est encore plus important à nos yeux. La vie de Vitus montre avec un grand réalisme les chances, mais aussi les problèmes que rencontrent les enfants et les adolescents talentueux. Le parcours de ces jeunes est en effet parsemé d’obstacles, qui seraient parfaitement insurmontables sans le soutien intellectuel, matériel et social de leur famille, de l’institution scolaire et de tiers.

Aujourd’hui encore, les enfants et les adolescents surdoués sont trop rapidement qualifiés de génies. Ils sont brocardés et mis au ban de la société comme des êtres différents qu’il est préférable d’éviter. Le film VITUS nous a tous sensibilisé à la question essentielle des jeunes surdoués. Ce message rejoint la motivation principale de notre fondation, dont l’objectif est d’offrir un soutien ciblé aux personnes dotées d’un talent particulier. Bien entendu, la question pécuniaire est souvent au cœur de nos préoccupations. Le film de Fredi Murer traite avec finesse cet aspect. Malgré tout, il est pour le moins rare qu’un jeune surdoué réussisse à subvenir seul à ses propres besoins financiers, ainsi qu’à ceux de toute sa famille, en effectuant d’incroyables opérations spéculatives. Dans la vraie vie, les familles d’enfants surdoués se trouvent généralement confrontées à d’importants problèmes financiers qu’elles ne peuvent résoudre seules. C’est pourquoi je me réjouis qu’une fondation comme la nôtre puisse aider ces jeunes à atteindre leur objectif.

Dans le film de Fredi Murer, c’est auprès de son grand-père – interprété par Bruno Ganz, magnifique une fois de plus – que le petit Vitus trouve le soutien qui va l’aider à gérer la situation de façon ludique, mais en personne responsable, sans se laisser écraser par le poids de son talent.

Aujourd’hui grands-parents, mon épouse et moi-même nous réjouissons de pouvoir apporter un soutien, ne serait-ce que matériel, à de nombreux jeunes talents grâce à notre fondation. Mais, le succès de la fondation ne serait ce qu’il est aujourd’hui sans l’engagement des collaboratrices et collaborateurs de notre bureau, ainsi que de mes collègues du Conseil de la fondation, à qui j’adresse un grand merci. Ensemble, nous entendons continuer à promouvoir les jeunes talents à l’image de Vitus.

Fritz Gerber
Président d’honneur du Conseil de la fondation

Rapport d'activité 2006

Depuis 1999, notre fondation a pour objectif – dans un souci d'utilité publique – de soutenir de jeunes talents qui résident en Suisse en leur accordant des aides pour le financement d'une formation, d'un perfectionnement ou d'une formation continue. Nous intervenons là où les subventions publiques s'avèrent insuffisantes ou inexistantes et concentrons notre action de manière individuelle en accordant un soutien financier direct aux jeunes talents concernés. En revanche, les institutions ne bénéficient de notre soutien que dans des cas exceptionnels.

Les personnes âgées de 10 à 25 ans peuvent bénéficier de cette aide. Pour être prises en considération, les demandes doivent relever du secteur de l'enseignement (Hautes écoles spécialisées incluses), de l'artisanat, de la culture ou du sport. Les demandes émanant de candidats inscrits dans des universités et des EPF ne sont pas retenues.

En 2006, le Conseil de la fondation a reçu 271 candidatures, dont 109 ont été acceptées (contre 96 en 2005), pour un montant global de 1'381'000 francs (contre 1'173'000 en 2005). En outre, 162 demandes ont été rejetées, essentiellement car elles ne satisfaisaient pas aux critères requis. En tout, nos versements pour 2006 – sommes validées les années précédentes incluses – se sont élevés à 1'270'700 francs (contre 1'120'500 francs en 2005).

Depuis le début de notre activité en 1999, nous avons soutenu quelque 750 jeunes talents avec une aide financière globale de 8'800'000 francs. L'aide moyenne par jeune talent s'élève ainsi à 11'800 francs.

L'exercice sous revue a été marqué par deux évolutions majeures. L'augmentation du volume des candidatures adressées à notre fondation met en évidence les difficultés des pouvoirs publics à encourager de façon ciblée les jeunes talents. La persistance des difficultés financières de plusieurs communes et cantons, ainsi que la rigidité de la législation en vigueur sont à l'origine de cette absence, aussi grave qu'incompré-hensible, de la Confédération sur le terrain de la promotion des jeunes talents. Cette situation, qui pénalise notre système éducatif, ne peut plus durer, notamment dans un contexte de concurrence internationale. Diverses institutions privées, dont notre fondation, tentent de combler cette lacune à l'aide de fonds privés, mais elles ne peuvent compenser qu'en partie le manque d'implication des pouvoirs publics dans ce domaine pourtant fondamental.

L'évolution de la situation financière de notre fondation au cours de l'exercice sous revue convient d'être soulignée. Le bénéfice a en effet atteint 6,636 millions de francs, malgré le niveau record des contributions accordées. Le capital de l'organisation s'élève ainsi à 29,2 millions de francs. Cette belle performance nous permet de poursuivre notre activité dans le cadre budgétaire actuel, et ce même si les revenus financiers, fortement dépendants de la tenue des marchés, venaient à diminuer par rapport aux trois dernières années.

Le nombre de demandes émanant de Romandie a énormément progressé. La plupart des candidats résident toutefois en Suisse alémanique. En 2006, la fondation a encore rejeté tout soutien exclusivement motivé par des critères sociaux. Même si les conditions de vie des candidats sont bien entendu prises en compte, notre premier critère de sélection reste le talent. De même, nous soutenons les jeunes talents issus de milieux plus aisés par le biais de contributions de reconnaissance.

Comme l'année précédente, le Conseil de la fondation s'est réuni à trois reprises à Bâle. Les séances ont essentiellement porté sur le traitement des dossiers de demandes de soutien ayant fait l'objet d'une étude détaillée du bureau. Ce dernier a rédigé des rapports remis aux membres du Conseil de la fondation trois semaines avant chaque séance. Le Conseil de la fondation a également traité les affaires statutaires (comptes annuel, rapport annuel, rapport de l'organe de révision, nominations) et procédé à des évaluations régulières de l'efficacité du soutien financier apporté aux jeunes talents. Pour ce faire, il se base sur les rapports écrits semestriels transmis par tous les bénéficiaires puis évalués au sein du bureau. Au regard des ces informations et en fonction de chaque cas concret, le Conseil de la fondation établit la politique de traitement pour les différentes catégories de requêtes. Enfin, le Conseil de fondation gère scrupuleusement l'ensemble des questions financières (incluant le contrôle régulier du respect des directives de placement et, le cas échéant, leur redéfinition) et vérifie l'activité du bureau.

Fritz Gerber nomme les membres du Conseil de la fondation pour une période de deux ans. L'équipe actuelle restera en place jusqu'au 31 décembre 2008. Membre très apprécié du Conseil de la fondation, le Commandant de corps Ulrico Hess nous a quitté le 6 mars 2006, à l'âge de 68 ans, au terme d'une longue maladie. Nous garderons toujours en mémoire l'engagement de ce compagnon de route qui avait rejoint le Conseil de la fondation dès sa création. Bruno Gehrig, président du conseil d'administration de Swiss Life et vice-président du conseil d'administration de Roche, est entré au Conseil de la fondation au printemps 2006. La composition actuelle du conseil est indiquée en dernière page.

Depuis la création de la fondation, Lauffer & Frischknecht, société de conseil en communication basée à Zurich, est mandaté pour assurer la direction du bureau. Le Conseil de la fondation est présidé par Urs Lauffer depuis le 1er janvier 2005. Stéphanie Ramel est à la tête du bureau et Fritz Frischknecht, licencié en économie, est responsable des finances ainsi que de la comptabilité. Outre le traitement des demandes de soutien, le bureau est également actif dans le domaine du conseil. Il apporte ainsi son assistance par téléphone aux candidats ou aux bénéficiaires et, le cas échéant, les oriente vers d'autres fondations ou possibilités de soutien adaptées. Les indemnités versées au bureau par la fondation – sur la base d'une décision du Conseil de la fondation – couvrent environ soixante pour cent des charges. Les quarante pour cent restants sont pris en charge par Lauffer & Frischknecht.

Depuis 2005, nous présentons les comptes annuels de notre fondation conformément aux normes Swiss GAAP RPC 21. Cette nouvelle présentation, spécialement conçue pour les organisations d'utilité publique, contribue à renforcer la transparence.

Nous distribuerons nos dividendes – entre 1 et 1,5 million de francs par an – comme à l'accoutumée, même si cela devait se traduire, au fil des années, par une réduction de la fortune de la fondation.

En 2007, notre priorité demeure le soutien aux jeunes talents. Je remercie de tout cœur celles et ceux qui nous aident à mener à bien cette noble tâche.

Urs Lauffer
Président du Conseil de la fondation

Investissons dans le talent!

Ces derniers mois ont été marqués en Suisse par un grand débat autour du budget consacré à la formation dans notre pays. Cette discussion, nourrie tant à l'échelle fédérale que cantonale, laisse espérer que nous saurons reconnaître à temps les risques auxquels nous nous exposons en appliquant des restrictions budgétaires sans fin au domaine de la formation. Car, oui, la formation, la recherche et l'innovation coûtent cher, très cher même. Bien entendu, certains chevauchements administratifs génèrent probablement des coûts inutiles et nécessitent de prendre des mesures d'économie. Mais la vigilance est de mise partout où ces mesures se soldent par une dépréciation de la formation initiale et continue des jeunes et des adultes désireux de se perfectionner. Il est facile de détruire des structures établies pour réaliser des économies. Toutefois, reconstruire nécessite nettement plus de temps et d'énergie.

Louable à tous égards, le récent débat politique a permis de clarifier que la Suisse ne doit pas réduire, mais au contraire augmenter le budget consacré à la formation, à la recherche et à l'innovation. Si nous n'agissons pas, ou insuffisamment, nous serons rapidement devancés par la concurrence internationale dans un domaine pourtant crucial pour l'avenir de la Suisse. Or, un pays dont l'économie repose essentiellement sur la qualité de la formation initiale et continue des jeunes gens, ne peut se le permettre. Aussi faut-il espérer que l'augmentation de budget, décidée par les Chambres fédérales en décembre dernier, ne reflète pas uniquement le climat de nervosité politique, mais une évolution durable d'une position de principe dans ce domaine. Il va de soi qu'investir dans la formation et la recherche ne signifie pas, surtout dans un contexte électoral, dépenser davantage pour un contingent limité de projets, en guettant la réaction de l'opinion publique. Pour investir de façon ciblée, il est nécessaire de définir des priorités à long terme et de faire preuve de persévérance. Une fois les élections de l'automne 2007 passées, nous constaterons si les promesses, au niveau fédéral notamment, de favoriser la formation, la recherche et l'innovation seront réellement tenues et si les discours feront place aux actes.

Définir des priorités

Les écoles suisses, ainsi que les instituts de formation professionnelle s'investissent considérablement pour soutenir les enfants et les adolescents en difficulté et leur permettre d'atteindre leurs objectifs de formation. J'estime que ces efforts sont à la fois justes et nécessaires pour parvenir à intégrer le plus possible de jeunes gens qualifiés dans le monde du travail et, de fait, dans la société. Or, on comprendra aisément que les jeunes moins performants requièrent un soutien supplémentaire. Aussi faut-il saluer la mise à disposition de fonds importants par les pouvoirs publics en la matière.

Toutefois, si nous voulons définir correctement les priorités, le soutien aux plus faibles ne doit pas avoir lieu au détriment des jeunes doués ou surdoués. Nous avons besoin à la fois d'une offre de formation destinée à un large public, et de programmes ciblés à l'attention des enfants et des adolescents talentueux, qui seront appelés plus tard à jouer un rôle clé dans notre économie et notre société. Le manque d'aide aux jeunes talents, tel que constaté aujourd'hui dans nombre de communes et de cantons suisses, est non seulement injuste, mais parfaitement incompréhensible. Il met en danger l'avenir des jeunes gens concernés et prive notre société, et plus généralement notre pays, de chances extraordinaires.

A la Fondation Fritz Gerber, nous constatons qu'il suffit parfois de peu pour aider de façon ciblée un jeune talent. Lorsque nous traitons au sein du Conseil de la fondation les demandes préalablement vérifiées par le bureau, nous remarquons qu'il est possible d'apporter un soutien considérable avec relativement peu de moyens. Parfois, je suis presque gêné de voir que les candidats qui n'ont besoin que d'une somme modeste pour atteindre leur objectif de formation sont contraints de rédiger une demande complète et, par la suite, de rendre des comptes détaillés sur l'utilisation de l'aide accordée. Mais, je suis conscient que notre fondation, comme les autres institutions privées engagées dans le soutien aux jeunes talents, dispose d'un budget limité et doit donc le gérer avec autant de soin que le fait l'Etat.

Dans le domaine du soutien aux enfants doués, il est inutile d'attendre une solution universelle. L'action de notre fondation, qui soutient – seulement, aurais-je envie de dire – une centaine de jeunes talents par an, donne l'impression d'être une goutte d'eau dans la mer. Mais cette goutte d'eau, pour poursuivre la métaphore, est absolument nécessaire si nous avons la ferme intention d'apporter un soutien ciblé aux jeunes doués et surdoués afin de décupler leurs chances à l'avenir.

Les jeunes talents ne peuvent pas attendre que l'Etat ou les responsables politiques en charge de la formation prennent leur situation au sérieux et mettent enfin en œuvre des mesures convaincantes dans les écoles publiques de tous les degrés. C'est maintenant qu'ils ont besoin de notre soutien. Aussi l'aide accordée par la Fondation Fritz Gerber restera-t-elle substancielle dans les années à venir. Il est à la fois capital et réconfortant que des initiatives privées compensent, ne serait-ce que partiellement, l'immobilisme des pouvoirs publics dans ce domaine. Pourtant, nous n'aurons véritablement atteint nos objectifs à long terme que lorsque les institutions privées et les pouvoirs publics travailleront main dans la main, avec le même engagement.

René Braginsky
Président du Conseil d'administration du groupe InCentive

Extraits de lettres de remerciement

«(...) A long terme, mon objectif reste ma qualification pour les jeux olympiques de Pékin en 2008. (...) Mes résultats m'ont déjà permis de rattraper le peloton de tête, mais j'aspire désormais à faire partie des meilleures de ma discipline à l'échelle internationale. Je dois pour cela augmenter le niveau de difficulté de mes figures sur les différents agrès, excepté aux barres, et travailler avec davantage de précision. (...) Plus rien ne pourra m'arrêter si je parviens à m'améliorer de quelques dixièmes. (...) En gymnastique artistique, la santé est souvent mise à l'épreuve car les efforts à fournir sont énormes. Il est donc important pour moi de pouvoir bénéficier des conseils de nutritionnistes, de kinésithérapeutes et de psychologues du sport. Grâce à votre soutien, j'accède à ces offres complémentaires et je vous en remercie de tout cœur. (...)»

Ariella Kaeslin, novembre 2006
Gymnaste artistique

«(...) Au mois de mai dernier, Christoph s'est présenté avec succès à l'examen d'entrée de la Haute école de musique et d'art dramatique de Zurich. Depuis septembre, il suit donc les cours de Konstantin Scherbakov. C'est une étape importante pour lui. A tout juste 12 ans, il est très heureux de pouvoir faire ses classes auprès d'un pianiste d'une telle renommée. (...) Christoph s'accommode bien de l'école à distance. (...) Durant les phases de travail intensif au piano, avant l'examen d'entrée de la Haute école de musique et d'art dramatique ou les cours de maître, par exemple, l'école est parfois reléguée au second plan et la progression ralentit. Mais, Christoph rattrape toujours son retard et l'école à distance ne lui pose aucun problème. Au contraire, elle le laisse libre d'organiser son temps comme il le souhaite, ce qui lui épargne bien du stress et lui donne du cœur à l'ouvrage. Nous vous sommes très reconnaissants de lui apporter votre soutien, sans lequel il ne pourrait suivre cette formation.»

Birgit et Thomas Keller, parents de Christoph Keller, novembre 2006
Enseignement à distance / formation de pianiste

«(...) J'ai validé le semestre dernier par un stage chez un grand bottier, à Civitanova, en Italie. J'ai eu l'occasion de travailler sur diverses collections pour des clients internationaux et de créer moi-même des formes, des talons, des semelles, des échantillons de tissu, des accessoires et des tiges. Certaines de mes créations ont été reprises telles quelles. (...) En mars, je me suis rendue au MICAM, le salon international de la chaussure de Milan, où j'ai pu, à ma plus grande fierté, tenir entre mes mains les prototypes conçus par mes soins. (...) Je suis également en train de mettre au point un système d'alarme pour les patients atteints du cancer suivant une protonthérapie à l'Institut Paul Scherrer. (...) Je vous remercie chaleureusement de votre soutien, sans lequel j'aurais eu beaucoup de mal à financer mon stage en Italie (...).»

Catherine Meuter, juin 2006
Etudes de design industriel, Haute école spécialisée d'Argovie

«(...) Voilà déjà trois mois que j'ai intégré le Berklee College of Music et je suis désormais certaine d'avoir fait le bon choix. J'ai rapidement pris mes marques à Boston et me sens tout à fait dans mon élément à l'école. (...) Ces études ne sont pas uniquement l'aboutissement d'un rêve. L'examen de mi-parcours (midterm) que j'ai passé la semaine dernière prouve que je suis vraiment faite pour le Berklee College of Music. (...) Bien entendu, comme tous les cursus, les études de musique demandent beaucoup de travail et d'efforts. J'y prends toutefois un immense plaisir. Je travaille généralement jusqu'à tard dans la nuit, mais j'aime ce que je fais et ne le ressens pas comme une corvée. (...) J'ai eu très peur au départ de regretter mon choix, pour des raisons financières et personnelles. Je suis donc d'autant plus fière d'affirmer aujourd'hui que cette décision a été jusqu'à présent la meilleure et la plus importante de ma vie. (...) Apprendre que la fondation Fritz Gerber croit en moi et m'apporte son soutien financier me conforte encore dans cette idée. (...)»

Claudia Caliano, mars 2006
Etudes de Music Business / Management au Berklee College of Music de Boston

Exemples de demandes prises en considération 2006

- Contribution financière à des cours de chant dispensés par l'Académie russe des arts du théâtre de Moscou
- Participation à des frais de formation au Berklee College of Music de Boston (batterie)
- Contribution à une formation de danse dispensée par l'école Folkwang, à Essen
- Contribution à une formation de maquilleuse à Bâle
- Participation à des frais d'entraînement et de compétition de patinage artistique sur roulettes
- Participation à des frais d'entraînement et de compétition de boardercross
- Contribution aux frais de scolarité de l'institut Talentia de Zoug (enfants surdoués)
- Participation financière à une formation d'art dramatique dispensée par l'Ecole Lassaad (Ecole Internationale de Théâtre) de Bruxelles
- Contribution aux frais de scolarité de la Sportmittelschule d'Engelberg (ski)
- Financement partiel d'études d'art à l'Ecole Supérieure des Beaux-Arts
- Contribution aux frais de scolarité de l'United School of Sports (football)
- Participation à des frais de formation au UCSB College de Santa Barbara, en Californie (basket-ball)
- Contribution aux frais de scolarité de l'école secondaire Veltheim de Winterthour (classe réservée aux musiciens et aux sportifs de talent)
- Financement partiel d'une scolarité au sein de l'établissement privé Minerva situé à Bâle (jeunes talents)
- Contribution financière à une formation de metteur en scène dispensée par l'école d'art dramatique «Ernst Busch» de Berlin
- Participation financière à la formation d'ingénieur du son au SAE Institute de Zurich

Statistiques

(relatives aux 109 demandes traitées par le Conseil de la fondation en 2006)

Répartition par âge

	Arts	Sport	Autres	Total
Jusqu'à 10 ans	–	1	3	4
11 à 20 ans	20	31	14	65
21 à 25 ans	25	3	5	33
Autres	1	2	4	7
	46	**37**	**26**	**109**

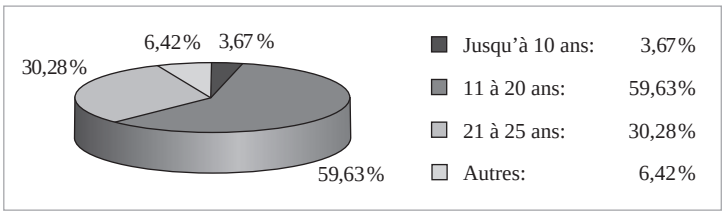

Domicile des candidats

	Arts	Sport	Autres	Total
Suisse du nord-ouest (BE, BS/BL, AG,	17	20	7	44
SO)	20	11	11	42
Région de Zurich/SH	3	2	2	7
Suisse orientale/Grisons	3	3	3	9
Suisse centrale (LU, SZ, OW, NW)	3	1	3	7
Suisse romande/Tessin/Valais				
	46	**37**	**26**	**109**

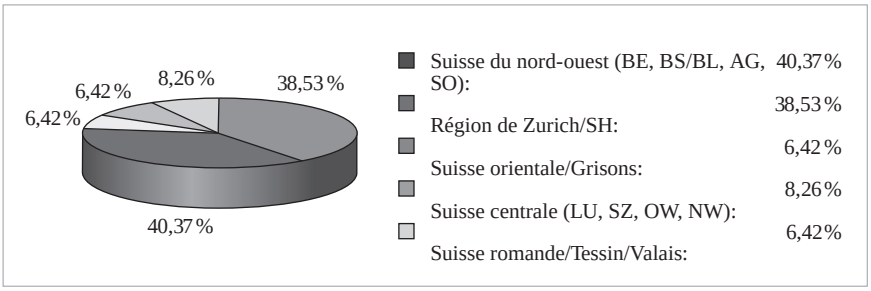

Conseil de la fondation

Président d'honneur:
Dr. Fritz Gerber (Arlesheim)
Président d'honneur de Roche Holding SA

Président:
Urs Lauffer (Zurich)
Partenaire associé de Lauffer & Frischknecht,
Sociéte de conseil en communication

Vice-présidente:
Renate Gerber (Arlesheim)

Membres:
Dr. Markus Altwegg (Binningen)
Président du conseil d'administration de
Siegfried Holding SA

Christine Beerli (Bienne)
Directrice de la Haute École technique
et informatique de Bienne

René Braginsky (Zurich)
Enterpreneur

Prof. Dr. Bruno Gehrig (Winterthour)
Président du conseil d'administration de Swiss Life

Conseiller national Prof. Dr. Felix Gutzwiller (Zurich)
Directeur de l'Institut de médicine sociale et
préventive de l'Université de Zurich

Dr. Jakob Kellenberger (Géneve)
Président du CICR

Dr. Gottlieb Keller (Zurich)
Membre de la direction de Roche Holding SA

Bureau

Fritz-Gerber-Stiftung für
begabte junge Menschen

Stéphanie Ramel, Fritz Frischknecht, Urs Lauffer
Kirchgasse 38
Case postale 373
8024 Zurich

Téléphone: 044 260 53 83
Télécopie: 044 254 60 35

Office de révision

BDO Visura (Zurich)

Siège

Urs Berger
Petitjean & Berger

Rheinsprung 1
Case postale 1911
4001 Bâle

Téléphone: 061 260 10 10
Télécopie: 061 260 10 11

Coordonnées bancaires pour les dons

Numéro de compte: 956809-71
Credit Suisse, 8027 Zurich-Enge
Numéro de clearing bancaire: 4842
Compte CP: 80-500-4
(Credit Suisse, 8070 Zürich)